

SÉANCE DU 1<sup>er</sup> MAI 1894PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> BEAUVISAGE.

La Société a reçu :

Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest, Nantes; III, 4; IV, 1. — Revue scientifique du Limousin; 13-14. — Bulletin de la Société des amis des sciences, Rochechouart; IV, 1. — Bulletin de la Société botanique de France; XLI, 2. — Journal of Elisha Mitchell Society.

## COMMUNICATIONS.

M. DEBAT donne connaissance d'une controverse qui s'est élevée entre les bryologues au sujet de l'orthographe d'un nom de genre que Schimper, son créateur, avait écrit *Thuidium* et que Lindberg a écrit *Thyidium*, parce que suivant la règle de transcription des mots grecs en caractères romains l'y remplace u. *Thyidium* (Thuidium) est un diminutif de *Thya* (Thuya) par lequel on a voulu rappeler que les feuilles de la Mousse dont il s'agit ressemblent à celles des Cyprès.

M. VENTURI repousse cette correction, alléguant qu'un nom générique peut être considéré comme étant insignifiant, et doit être conservé sous la forme qu'il a plu à l'auteur de lui donner. M. Husnot qui, dans sa *Muscologia (Bryologia) gallica*, avait d'abord adopté la graphie *Thyidium*, donne raison à M. Venturi et déclare que dorénavant il écrira *Thuidium*.

M. SAINT-LAGER estime que la question de linguistique dont il s'agit est bien facile à résoudre. En effet, il est certain que Schimper, en créant le terme générique *Thuidium*, a voulu exprimer que les Mousses auxquelles il a appliqué ce nom ont des feuilles imbriquées à la manière de celles des plantes conifères appelées *Thuia*, ou *Thuja*, ou encore *Thuya*. Or, on démontre aisément que ces trois graphies sont incorrectes et qu'il faut écrire *Thya*, parce que dans l'*Odyssée* d'Homère (V, 59) et dans le *Traité des plantes* de Théophraste (V, 3), le nom de l'arbre voisin des Cyprès est écrit  $\theta\upsilon\upsilon\alpha$  et  $\theta\upsilon\alpha$ . D'après la règle de transcription bien connue, ces deux mots doivent être

écrits en caractères romains *Thyon* et *Thya*. Du reste, il ne peut subsister aucun doute à ce sujet, puisque Pline, après avoir répété ce qu'ont dit Homère et Théophraste sur cet arbre, ajoute : « il se nomme en grec *Thyon* ou *Thya*, *Thyon græce vocatur, ab aliis Thya* » (XIII, 30). On admet généralement que le *Thya* des anciens est notre *Thya articulata*.

Il est incontestable que les botanistes qui ont écrit *Thuya* ou *Thuia* ont méconnu la règle de transcription suivant laquelle l'ο grec est remplacé en latin par la lettre *y*. Aucun d'eux cependant n'hésite à écrire conformément à cette règle : *Hypnum* et non *Upnon*, *Brachytheceium* et non *Brachuteceium*, *Myosotis* et non *Muosotis*, etc., etc. Par conséquent, Lindenberg a eu raison d'écrire *Thyidium*, le terme diminutif de *Thya*. La cacographie *Thuya* ou *Thuia* devra être à l'avenir corrigée par les floristes, et ainsi cessera la discordance qui choquait M. Venturi. La violation des règles de la linguistique ne peut en aucune manière contribuer aux progrès de la science phytologique.

M. BOULLU montre un *Teesdalia* qui semble être intermédiaire entre *T. lepidium* et *T. nudicaulis*. En effet, il ressemble au premier par la forme de sa silicule et de ses feuilles, par le nombre de ses étamines (4 au lieu de 6). Comme le second, il a les tiges latérales feuillées.

M. BEAUVISAGE montre une galle développée sur un *Lonicera xylosteum* par suite de la piqûre d'un Hyménoptère.

Cette cécidie, déterminée par deux spécialistes, en particulier par M. l'abbé J.-J. Kieffer, de Bitche, est l'œuvre d'un hyménoptère tenthredinide, *Hoplocampa xylostei* Giraud.

Elle est très rare et n'a été signalée jusqu'à présent que dans six localités de l'Europe, dont une seule en France : 1° à Laaerberg, près de Vienne en Autriche (Giraud); 2° à Dours, en France (Vallot); 3° en Saxe (Schlechtendal); 4° dans l'île de Rügen (Fr. Thomas); 5° dans le Tyrol (Fr. Thomas); 6° dans l'Engadine, en Suisse (P. Magnus), ces deux dernières fois sur *Lonicera cærulea* L.

Inconnue par conséquent dans les environs de Lyon, elle s'y trouve et s'y perpétue depuis plusieurs années sur un buisson isolé de *Lonicera xylosteum* qui croît dans la vallée de la Mouche, vers la limite des trois communes de Saint-Genis-La-

val, Irigny et Pierre-Bénite. Il n'est pas invraisemblable de supposer qu'elle pourrait se trouver ailleurs dans notre région.

Aussi M. Beauvisage la signale-t-il à l'attention de nos confrères. Ils la reconnaîtront à ce qu'elle est formée par un renflement des jeunes rameaux dont elle n'arrête pas la végétation. Ce renflement, ovoïde ou fusiforme, porte plusieurs feuilles, et rappelle en petit l'aspect de la tige renflée du Chou-Rave.

---

### SÉANCE DU 15 MAI 1894

---

PRÉSIDENTE DE M. LE D<sup>r</sup> BEAUVISAGE.

La Société a reçu :

Revue de la Société scientifique du Limousin; 15-16. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône; mars-avril 1894. — Revue des travaux scientifiques; XIII. — M<sup>lle</sup> Mayoux : Localisation du tannin dans les fruits des Pomacées.

#### ADMISSIONS.

Sont reçus membres titulaires de la Société :

MM. Armanet (Jean), professeur, demeurant place de Serin.  
Barret, horticulteur-pépiniériste, à Écully.

#### COMMUNICATIONS.

M. le D<sup>r</sup> BLANC lit une note sur l'art de composer un herbier.

D'après lui, il faut simplifier la partie matérielle et supprimer les complications, telles que les étiquettes imprimées et les bandelettes gommées pour coller les échantillons. Le papier gris, bulle, de bonne qualité, de format uniforme ou le papier de paille jaune suffisent. Il faut une *chemise* pour chaque espèce, et autant que possible avoir des échantillons de plusieurs localités. Tout échantillon devra être complet et avoir autant que possible des fruits. Les plantes seront empoisonnées au sublimé. Les chemises seront groupées en paquets plus ou moins volumineux selon les familles (un paquet pouvant contenir plusieurs familles, ou une famille former plusieurs paquets). Chaque paquet est compris entre deux lames de carton fort, format de l'herbier, et bouclé avec une sangle en toile.